

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUIN 2007**

**Délibération
n° 2007.06.263**

**Travaux
d'aménagement et
d'extension des
bureaux du site de
Frégeneuil - Lot
n°14 "revêtement
sols souples" :
avenant n°2**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE SEPT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Lionel MERONI à Jean DUMERGUE, Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Jean-Yves DE PRAT à Bernard CHARRIER, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Martine FAURY à Jean-Claude MOGIS, Annie FOUGERE à Jean MARDIKIAN, Jean-Pierre GRAND à Alain PIAUD, Gérard MARQUET à François ELIE, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Jean-Jacques SYOEN

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

AFFAIRES GENERALES / CONSTRUCTION ET PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur CHABERNAUD**

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES BUREAUX DU SITE DE FREGENEUIL - LOT N°14 "RETELEMENT SOLS SOUPLES" : AVENANT N°2

Par délibération n°340 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a approuvé le lancement de l'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'extension et d'aménagement des bureaux du site de Frégeneuil (18 lots).

La commission d'appel d'offres du 1^{er} juin 2006 a attribué le lot n°14 « Revêtement de sols souples » à l'entreprise D R C – 15 rue Pierre Loti – 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC, pour un montant de 22 735,11 € HT, soit 27 191,19 € TTC.

Par délibération n°62 du 1^{er} février 2007, le conseil communautaire a approuvé un avenant n°1 en plus value qui a porté le montant du marché à 27 556,48 € HT, soit une augmentation de 21,21 % par rapport au montant initial.

Il est nécessaire de passer un avenant n°2 d'un montant en plus value pour les travaux suivants, à effectuer dans les locaux du centre technique des déchets ménagers :

| | |
|--|----------------------|
| - Décapage du support, passage primaire d'accrochage bi-composant et exécution d'un ragréage fibré classé au poinçonnement P3 consommation moyenne 4,5 Kg/m ² dans bureaux directeur, technicien 20 et 22, local redevance supplémentaire, entretien cellule administrative | 1 049,28 € HT |
| - Tapiflex 243 des Ets Tarkett soudés à chaud dans locaux énoncés ci-dessus | 2 059,20 € HT |
| | ----- |
| Montant total | 3 108,48 € HT |

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 7 juin 2007,

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 8 juin 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°2 au lot n°14 « Revêtement sols souples » confié à l'entreprise D R C – 15 rue Pierre Loti – 16430 L'ISLE D'ESPAGNAC dans le cadre des travaux d'aménagement et d'extension des bureaux du site de Frégeneuil, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant total de 3 108,48 € HT.

Le montant du marché passe à 30 664,96 € HT, soit une augmentation de 34,88 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2313 – rubrique 812, au budget assainissement – article 2313 et au budget eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

| Certifié exécutoire : | |
|--|--|
| <u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 05 juillet 2007 | <u>Affiché le :</u> 06 juillet 2007 |